

erifice  
SELLE

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$5.  
do do quatre mois..... 1.00  
do do un mois..... 0.25  
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

# LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10  
Tous les jours..... 0.05  
Trois fois par semaine..... 0.05  
Une fois la semaine..... 0.05  
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

## LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Février 1884  
COURRIER

Les membres du ministère de Québec ont eu, hier et aujourd'hui, une entrevue avec le gouvernement.

Les procédures dans la cause de l'élection contestée de Botwell se poursuivent toujours devant la Cour Suprême.

L'inondation qu'on croyait tirée à sa fin sur le parcours de l'Ohio, menace de se continuer toute la semaine. A Cincinnati, l'eau va probablement atteindre la hauteur de soixante-dix pieds.

M. Bradlaugh est entré, avant hier, dans la chambre des communes d'Angleterre et a récité à haute voix, sans que le greffier l'y invitât, la formule du serment requis par les députés. Sir Stafford Northcote a immédiatement proposé son expulsion.

On annonce que M. F. T. Bradley, percepteur des douanes à Emerson, vient d'être suspendu de ses fonctions pour ce qu'on appelle commodément en anglais des "irregularities." Personne n'ignore ce que cela veut dire. En français, nous sommes plus explicites.

### DEUX PUISSANTES RIVALES

La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc est entrée en lice. Elle ne pouvait évidemment rester indifférente à ce qui se passe. Jalouse des nouvelles faveurs que sollicite la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, elle proteste par la voie de son président contre le prêt de \$22,500,000. M. H'ckson se plaint vivement de sa rivale qui, dit-il, achète et s'empare de lignes parallèles et hostiles au Grand Tronc dans la région de l'est, avec l'argent du trésor public, tandis que le Pacifique est protégé dans l'ouest contre toute concurrence. Il y a là, selon lui, partialité, préférence injuste.

Nous avons dit, hier, que la compagnie du Grand Tronc serait disposée à se dessaisir du chemin de fer du Nord pour permettre au Pacifique de fixer son terminus à Québec, en retour de certaines lignes que possède le syndicat dans la province d'Ontario.

Les influences s'agitent, les rivalités s'affirment, les intérêts se coalisent, la situation se corse.

### UNE PROTESTATION!

Voici ce qu'a dit M. Meredith, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône dans la législature locale:—

"Le gouvernement de M. Mowat prétend que les conservateurs sont soumis à la domination des "Bleus" de Québec. Je n'ai pas peur d'un cri qui est soulevé pour nous empêcher de rendre justice aux Canadiens français, ou à nos compatriotes de toutes autres provinces. C'est à l'esprit d'entreprise des Français de Québec que nous devons d'avoir acquis des droits à la possession des territoires du Nord-Ouest. Le procureur-général (M. Mowat) base ses titres sur ce qu'ont fait les Français dans les premiers temps de la colonie. En effet, les Français ont porté la croix et la civilisation dans ce pays, et ils méritent les remerciements de tous les chrétiens. Et nous aurions mauvaise grâce de

leur refuser le droit de faire régler le différend par le plus haut tribunal de l'Empire. Au reste, tout ce qu'ils demandent, c'est qu'Ontario ne s'agrandisse pas en violation de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, et rien de plus....."

### ECHOS DU PARLEMENT

Le Sénat a siégé hier, après un ajournement de plusieurs jours.

Le rapport du ministère de la marine et des pêcheries a été déposé, hier, sur le bureau de la Chambre.

M. White, de Renfrew, a présenté, hier, un bill qui constitue la corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac.

Aussi, un bill pour modifier l'acte des patentes de 1872.

En réponse à M. Landry, le premier ministre a dit que plusieurs gouvernements provinciaux nommeraient des représentants à l'exposition internationale des bois et forêts qui doit avoir lieu, l'été prochain, en Europe.

Sir John A. Macdonald, répondant hier à M. Reid, déclara que le gouvernement n'avait reçu aucune communication du ministère de la Colombie Britannique au sujet de la fixation des limites entre cette province et le Nord-Ouest, et que ce travail était trop dispendieux pour être entrepris inutilement, puisque la loi définissait cette frontière.

Le comité spécial auquel a été délégué la question de la navigation de la baie d'Hudson s'est réuni hier pour la première fois sous la présidence de l'honorable M. Royal. Il a été résolu d'assigner à comparaître devant le comité, le sous-ministre de la marine et des pêcheries, M. Lindsay Russell, l'hon. D. A. Smith, le prof. Bell, M. le Dr Fortin, M.P., et M. Crawford, vieil employé de la compagnie de la baie d'Hudson.

M. Landry, de Montmagny, a demandé, hier, si le gouvernement avait jamais pris l'engagement de modifier le tarif sur l'Intercolonial entre Saint-Charles et Québec, de manière à ce que la distance entre ces deux endroits fut calculée comme si l'embranchement Saint-Charles était construit?

Sir Charles Tupper lui a répondu qu'il n'y avait rien de fait, et ajoute que l'embranchement de Saint-Charles serait ouvert le 1er de juillet prochain.

M. Holton a eu la naïveté de poser, hier, la question suivante: "Lorsque l'honorable A. W. O'Gillivie et M. Alexander Buntin ont offert leur garantie personnelle au gouvernement pour la dernière avance de \$100,000 à la Banque d'Echange du Canada, le ministre des Finances a-t-il exigé d'eux la production d'un état de leurs affaires afin de pouvoir se rendre compte de la validité de la garantie offerte?"

Sir Leonard Tilley lui a répondu: Evidemment non.

M. Dupont a demandé, hier, un état des sommes payées par le gouvernement du Canada en acompte ou en paiement total des subventions votées aux différentes compagnies de chemin de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46e Victoria (1884).

Le député de Bagot a appuyé sa motion d'un vigoureux plaidoyer en faveur du chemin de fer du lac Saint-Jean dont il a démontré les droits aux faveurs du gouvernement.

La seconde lecture du bill de M. Cameron, de Huron, permettant à un individu accusé de délit, de témoigner en sa faveur, et à la femme de l'inculpé de témoigner également en faveur de son mari— a été votée hier par 86 contre 81.

Il y eut à ce sujet une discussion fort intéressante. Nous avons eu le plaisir d'entendre pour la première fois en chambre l'honorable M. Chapleau et M. Landry de Kent. Le secrétaire d'Etat a parfaitement soutenu sa haute réputation d'orateur, en se prononçant contre le bill, qu'il considère faux, en principe, et dont l'application serait suivie de déplorables résultats. C'est l'accusé que l'on favoriserait ainsi, et non pas la justice, c'est le parjure, en un mot, que l'on faciliterait.

M. Landry a produit aussi une forte bonne impression et s'est déclaré contre le bill, ainsi que sir John A. Macdonald, M. Bossé et M. Tupper, de Picou.

M. Blake, Laurier, Weldon, et Davies se sont rangés par contre du côté de M. Cameron. Cette joute oratoire entre avocats n'a pas manqué de piquant.

Le débat sur le Pacifique sera repris demain par M. J. J. Curran, député de Montréal-Centre.

### LETTRE DE TORONTO

(De notre correspondant spécial.)

Enfin, l'adresse a été votée, après un débat qui s'est traîné péniblement plus de quinze jours durant. Les deux discours les plus remarquables furent prononcés par l'honorable M. Pardee, du côté de la droite, et par M. Meredith, chef de la gauche. Ce dernier s'est même surpassé, et de l'avis de tous, il n'avait jamais été plus fort, plus entraînant. Toute la politique ministérielle fut passée en revue. Et M. Mowat pâlit lorsque M. Meredith donna lecture des deux dépêches adressées à son collègue M. Pardee par MM. Burden et Aubrey, qui demandaient de leur envoyer de l'argent pour soudoyer et la presse et les électeurs d'Algoma. L'effet fut accablant.

Je ne parle pas ici de M. Robilard. Vous avez déjà dit de son discours tout ce qu'il fallait en dire.

On conçoit que la question des frontières ait eu la plus large part des honneurs de la discussion. M. Mowat qui paraît ne douter de rien, qui semble compter beaucoup, en tous cas, sur la soumission aveugle de ses amis, prétend qu'il n'a jamais refusé de soumettre la cause au Conseil Privé. Il importe d'éclairer ce point essentiel. Son organe, qu'il ne saurait répudier, disait dont le 31 juillet dernier:—

"Mais bien que M. Mowat fut disposé à renfermer la question au Conseil Privé, dans l'intérêt de la paix, il savait, cependant, que le CONSEIL PRIVÉ NE POUVAIT LA RÉGLER D'UNE FAÇON FINALE ET SATISFAISANTE. La province d'Ontario SEULE, peut exercer son autorité d'une FAÇON LÉGALE dans ce territoire....."

Plus tard, le 6 août, la feuille grite s'écriait:—

"M. Norquay, qui est un intrus, empêche sur le territoire d'Ontario à la possession duquel il n'a PAS MÊME UN SEMBLANT DE DROIT....."

Deux jours après, le *Globe* tou jours indigné, dénonçait ainsi M. Norquay:—

"M. Norquay est le seul coupable avec ses officiers, et s'il eut été arrêté comme perturbateur de la paix et incarcéré au Portage du Rat ou dans quelque autre prison d'Ontario, il n'aurait eu que ce qu'il méritait....."

Et le lendemain, l'organe traitait M. Norquay de brigand, de "burglar," de "land grabber," etc.

M. Mowat ne disait-il pas lui-même le 24 septembre dernier:—

"Le droit que possède l'Ontario de gouverner le territoire en attendant que la question soit réglée ne souffre pas de doute..... Dans les circonstances, il est clair que le devoir, l'intérêt et l'honneur nous défendent de nous effacer..... Ce pays formant partie d'Ontario, il s'en suit que le seul gouvernement légal est le nôtre, que les seules lois qui y soient en force sont les nôtres, et que les actes du gouvernement et des officiers de toute autre province sont illégaux, et sans valeur aucune..... Bien plus, ces actes illégaux pourraient entraîner des poursuites pour dommages....."

Enfin, M. Mowat n'avait pas craint de proclamer qu'il briserait la confédération, plutôt que de démembrer la province d'Ontario.

S'il est donc prouvé quelque chose, c'est bien la reculade ingratante de M. Mowat qui cherche vainement à se donner des airs de triomphateur.

Bien que tout cela fut connu de la droite, l'esprit de parti ou la crainte de nouvelles élections l'em-

(Suite et fin sur la quatrième page.)

## B. G.

## GRANDE VENTE Argent Comptant

STOCK MAVAUT ET LANIGAN  
A LEUR ANCIENNE PLACE,  
113 Rue RIDEAU  
Près du Magasin de T. Birkett.

Acheté à 65c dans la Plastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT  
UN SEUL PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co.,  
Nos. 152 et 154,  
RUE SPARKS.

## & CO.

## FUMEZ LES CIGARES CABLE

## ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR  
S. DAVIS & FILS

## MONTREAL.

3 déc. 1 an.

### ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encre de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$20 à \$200, de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

### ON DEMANDE

Une jeune fille Canadienne-Française pour se rendre généralement utile à tout. Bons gages. S'adresser à Mre Tilley, No. 3 Lansdowne Terrace, rue Mackay, New Edinburgh.

ON DEMANDE une bonne servante pour la cuisine. Famille de deux personnes et trois enfants, aux soins d'une bonne. S'adresser au numéro 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

## PATINS,

## PATINS,

## PATINS,

## Assortiment Complet

## E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.  
30 mars 1883

## LA SANTE UN DEVOIR!

## LA MALADIE UN CRIME!

## AMERS MANDRAGORES

## Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL  
CONTRE LA  
Dyspepsie, Perte d'Appétit,  
Indigestion, Constipation  
Habituelle, Mal de Tete  
etc., etc., etc.

PREIX, 25 cts. la BOUTEILLE.  
Vendu partout, et par C. O. DACIER,  
Ottawa.  
15 mai 1883.

## MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéros 592 et 594, rue St. Patrick, Ottawa. Bonnes conditions.

## DECOUVERTE IMPORTANTE

## DIPHTHERINE

ANTI-DIPHTHERITIQUE  
Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consommation, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!  
Aux ravages de cette maladie terrible et répandue incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais échoué. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritable et permanente de ce remède.

Inventé et préparé par le  
DOCTEUR N. LACERTE,  
Lévis, P. Q.

## AMERS CANADIENS

TRESOR DES D'EPETIQUES  
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et au dépôt chez  
ELZEAR ALAIRE,  
71 Rue Bolton, Ottawa.  
4 janvier 1884.

## La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique

BUREAU DU SECRETAIRE,  
Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année

seront payés le  
LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

aux actionnaires inscrits à cette date. Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 69 Wall street, New York, seront livrés le et après le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Cie, 63 William street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux États-Unis et au Canada. Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de MM. Morton, Rose & Cie, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 26 janvier, et seront rouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884.

Par ordre des directeurs,  
CHARLES DRINKWATER,  
Secrétaire.

## Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE  
LUNDI, 27 Septembre 1883.

Les trains circuleront comme suit:

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Québec		3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Québec		9.50 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Montréal		9.15 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Montréal		4 05 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Montréal pour St. Félix		5.15 p.m.	
Arrivée à St. Félix		8.20 p.m.	
Départ de St. Félix de Valois pour Montréal		5.00 a.m.	
Arrivée à Montréal		8.50 a.m.	

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Doctors élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canadien Atlantique

BUREAU GENERAL: Québec.  
BUREAU DES BILLETS: Nos. 14 et 15, Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal.

QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis.  
A. DAVIS,  
Surintendant.

1er Déc. 1882